



## SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2025-10-12 Tagesschau vom 12.10.2025 Hauptausgabe

Émission : SRF Tagesschau | 2025-10-12 | Analysée le : 2026-05-19 13:05

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE  
GLOBAL**

**6.0/10**

*Déséquilibre considérable*

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

## SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne entre partis de gauche et de droite (regroupement selon CHES 2024).

**TENDANCE (G - D)**

**5.8 / 10**

*Équilibré*

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — [chesdata.eu](https://chesdata.eu) | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](https://doi.org/10.1017/XES.2022.1) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](https://www.pewresearch.org/)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



## PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance dotée d'un Conseil fédéral de sept membres, composé selon la formule dite magique : UDC (2 sièges), PS (2 sièges), PLR (2 sièges), Le Centre (1 siège). Il n'existe pas de division classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont représentés au sein de l'exécutif. Les partis sans siège au Conseil fédéral (Les Verts, PVL, PEV) forment une opposition parlementaire de fait, sans statut d'opposition formel.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limiter la migration, souveraineté, contre le rapprochement avec l'UE
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	Développer l'État social, caisse unique, protection du climat
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, voie bilatérale
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement pour les familles, maîtrise des coûts
Les Verts	2.0	23	Opposition	Zéro net 2030, redistribution, désarmement
PVL	4.0	10	Opposition	Investissements verts, migration libérale, cleantech
PEV	5.5	2	Opposition	Valeurs chrétiennes, positions du centre

Les principales lignes de conflit en Suisse sont : (1) Migration et politique d'asile — l'UDC exige une réduction drastique, le PS/Les Verts défendent un accueil ouvert ; (2) Relation avec l'UE — PLR/Le Centre/PS soutiennent la stabilisation bilatérale, l'UDC rejette tout ancrage institutionnel ; (3) Politique climatique — Les Verts/PS réclament une régulation étatique et des interdictions, l'UDC/PLR misent sur l'ouverture technologique et le marché ; (4) Coûts de la santé — PS/Les Verts veulent une caisse unique et un plafond de primes, PLR/UDC/Le Centre s'y opposent.

SRF (Schweizerisches Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision suisse, financé par les redevances Serafe et soumis à l'art. 4 LRTV (représentation adéquate des faits, pluralité des opinions, équilibre). En tant que plus grande organisation médiatique du pays, SRF porte une responsabilité particulière pour la formation démocratique de l'opinion. Des critiques — notamment dans l'entourage de l'UDC — reprochent régulièrement à SRF un penchant libéral-gauche, ce qui renforce la pertinence d'une analyse systématique.



## CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position programmatique
UDC	0	Non mentionné. Le thème de l'extrémisme de gauche/manifestation touche au thème central de l'UDC (sécurité/migration), mais aucune position du parti n'est présentée — omis
PS	0	Non mentionné. Les violences d'extrême gauche touchent à l'environnement du PS (scène de gauche), mais aucune position du PS n'est présentée — omis
PLR	0	Non mentionné — omis
Le Centre	0	Non mentionné — omis
Les Verts	0	Non mentionné. Les Verts sont proches du mouvement pro-Palestine, aucune position n'est présentée — omis
PVL	0	Non mentionné — omis
PEV	0	Non mentionné — omis

*Remarque : L'émission est un journal télévisé sans débat politique explicite entre partis. Aucun parti n'est mentionné nommément. Le score 0 signifie ici « non traité », et non « correctement représenté ».*

### Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : Aucun parti explicitement représenté
- Distorsion la plus forte : Aucune distorsion partisane directe mesurable
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.0
- Conclusion : L'émission ne contient aucune couverture politique partisane explicite. Implicitement, il est toutefois pertinent de noter que, sur le thème des violences bernoises, seules les perspectives policières et sécuritaires s'expriment, tandis que les partis de gauche/verts, proches du mouvement pro-Palestine, n'ont pas voix au chapitre. Le cadrage en tant que « extrémisme de gauche » sans mise en contexte politique favorise implicitement les narratifs sécuritaires correspondant au spectre de droite (UDC, PLR).



## CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

### Données de l'émission

- Titre : SRF Tagesschau — Édition principale
- Date : 12.10.2025
- Présentateur/trice : Non mentionné nommément (voix masculine, « Michi » selon Stefan Büsser)
- Reporters : Matthias Thomi, Christian Hefliger (Berne), Monika Zutta (Gaza/Proche-Orient), Jessica Kobler (Kiev), Simona Gaminada (Rome), Lara Marti (Spotify/Podcast), Thomas Stalder (Diane Keaton)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Daniel Glaus	Rédacteur spécialisé extrémisme SRF	SRF interne	Neutre (journaliste)
Max Hoffmann	Secrétaire général de l'Association des policiers suisses	Association professionnelle	Conservateur-sécuritaire
Passant 1 (Berne)	Citoyen/passant	Inconnu	Inconnu
Propriétaire de restaurant (Berne)	Restaurateur lésé	Inconnu	Inconnu
Porte-parole de la police (Berne)	Police cantonale de Berne	Étatique	Neutre/institutionnel
Directeur de la sécurité de Berne	Autorité cantonale	Étatique	Neutre/institutionnel
Représentant de la FSCI	Fédération suisse des communautés israélites	Communauté juive	Minorité concernée
Isaac Herzog	Président israélien	Gouvernement israélien	Droite nationale (israélien)
Roberto D'Alimonte	Politologue	Université (LUISS Rome)	Académique/neutre
Ruslan	Vétéran de guerre ukrainien	Civil	Apolitique
Ministre ukrainienne	Ministre compétente pour les vétérans	Gouvernement ukrainien	Étatique
Dino Giglio	Producteur de podcast	Secteur privé	Apolitique
Critique de podcast	Non mentionné nommément	Inconnu	Apolitique
Diane Keaton	Actrice (décédée)	Hollywood	Apolitique

### Thème principal

L'émission traite des violences survenues lors d'un rassemblement pro-Palestine à Berne la veille comme sujet principal, complété par des reportages internationaux sur le cessez-le-feu à Gaza, la guerre en Ukraine, les élections régionales en Italie, ainsi que des sujets légers sur les podcasts Spotify, le marathon de Chicago et Diane Keaton.



## CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

### Faits durs — 9 techniques dénombrables et scientifiquement solides

#### 1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**Expert 1** : Daniel Glaus, rédacteur spécialisé extrémisme SRF

Horodatage : 05:17–06:19

Déclaration : « C'était une escalade annoncée. Car dès la mobilisation, des groupements anonymes ont eu recours en partie à des symboles glorifiant la violence, comme le triangle rouge, tel que le Hamas l'utilise. [...] Au cœur de cela se trouvent manifestement des groupements d'extrême gauche prêts à la violence, qui se coordonnent avec des groupes pro-Palestine radicaux. »

Classement : Rédacteur interne SRF ; pas de chercheur académique indépendant ; son analyse est une opinion rédactionnelle, non une expertise externe.

Contre-voix manquante : Un politologue indépendant (p. ex. Université de Berne/Zurich) qui examinerait méthodiquement la qualification d'« extrême gauche » et la nuancerait le cas échéant.

Vérification approfondie des sources — Daniel Glaus :

**(a) FINANCEMENT** : SRF — financé par l'État/les redevances. Conflit d'intérêts : En tant qu'employé de SRF, il a un intérêt institutionnel à l'autorité interprétative de son employeur ; aucune indépendance externe.

**(b) MANDAT** : Son mandat de « rédacteur spécialisé extrémisme » est journalistique, non scientifique. La compatibilité avec une évaluation neutre est limitée, car il fait partie de l'institution qui rend compte.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Employé de SRF, évalue un sujet traité par SRF ; aucun regard externe

D2 Risque personnel : 0 — Aucune conséquence personnelle reconnaissable de sa déclaration

D3 Compétence : +1 — Spécialisation journalistique sur l'extrémisme, mais aucun diplôme académique en sciences politiques/sociologie attesté

D4 Cohérence des opinions : +1 — Couverture cohérente de la scène d'extrême gauche sur SRF

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — En partie basé sur des données (symboles, mobilisation), en partie évaluatif (« manifestement »)

D6 Niveau de source : -1 — Source secondaire ; aucune source primaire citée

**TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**(c) COMPÉTENCE** : Il est présenté comme « rédacteur spécialisé extrémisme SRF » — le titre suggère une expertise externe, alors qu'il s'agit d'un rédacteur interne. Il s'agit d'une attribution implicite d'autorité sans validation externe. → Technique n° 2 (sélection des sources).

**Expert 2** : Max Hoffmann, secrétaire général de l'Association des policiers suisses

Horodatage : 06:25–08:24

Déclaration : « J'évalue ce qui s'est passé hier à Berne comme choquant, très grave et en réalité aussi inutile. [...] En tant qu'association, nous espérons bien entendu que la justice sévira très durement ici. »

Classement : Représentant des intérêts des policiers — structurellement partial ; représente le groupe professionnel directement concerné.

**Präsident:** Schläpfer, David - **Kontakt:** [kontakt@SVFAB.ch](mailto:kontakt@SVFAB.ch) - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Contre-voix manquante : Représentant des manifestants, organisation de défense des droits civiques, juriste.

Vérification approfondie des sources — Max Hoffmann :

**(a) FINANCEMENT** : Association des policiers suisses — financée par les membres (policiers). Conflit d'intérêts : Représente les intérêts des policiers blessés ; structurellement non neutre.

**(b) MANDAT** : Représentation explicite des intérêts des policiers. Non compatible avec une évaluation neutre des événements.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Représentation directe des intérêts de la partie lésée

D2 Risque personnel : +1 — Demande publique de peines plus sévères ; certain risque de réputation

D3 Compétence : +1 — Connaissance du quotidien policier, mais pas expert juridique/politologue

D4 Cohérence des opinions : +1 — Positions cohérentes de l'association

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — Fortement évaluatif (« choquant », « inutile »), peu de données

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire, perspective de témoin oculaire

**TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**(c) COMPÉTENCE** : Il est présenté comme expert, mais est un représentant d'intérêts. L'émission le désigne correctement comme « secrétaire général de l'association », mais la formulation de la question (« Comment évaluez-vous les événements ? ») le traite comme une instance d'évaluation neutre. → Technique n° 2.

*Groupes d'experts manquants :*

- Politologue/chercheur en extrémisme indépendant (université)
- Professeur de droit constitutionnel sur le droit de manifester
- Représentant d'une organisation de défense des droits civiques (Amnesty, humanrights.ch)

### Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Daniel Glaus, rédacteur spécialisé extrémisme SRF	-1	0	+1	+1	0	-1	0	JAUNE
Max Hoffmann, secrétaire général de l'Association des policiers suisses	-2	+1	+1	+1	-1	0	0	JAUNE

*Résumé :*

- Daniel Glaus (SRF interne) : TOTAL 0 → JAUNE — Spécialisation journalistique, mais pas d'expert externe ; conflit d'intérêts institutionnel
- Max Hoffmann (association de police) : TOTAL 0 → JAUNE — Structurellement partial en tant que représentant des intérêts de la partie lésée ; aucune instance d'évaluation neutre



## 2. SÉLECTION DES SOURCES

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

### Source 1 : Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

#### Horodatage

03:52–04:15

#### Déclaration

« Lorsque certains slogans sont scandés, lorsqu'on appelle à la violence, un samedi où des personnes juives se trouvent également à la synagogue, cela engendre de l'inquiétude, de la peur. »

**(a) Financement** : Financé par les membres, partiellement par des contributions publiques. Conflit d'intérêts : Représente la communauté juive — perspective légitime de partie concernée, mais non neutre.

**(b) Mandat** : Représentation des intérêts de la communauté juive — compatible avec la perspective de partie concernée, non avec une évaluation globale neutre.

**(c) Conflit d'intérêts structurel** : La FSCI a un intérêt institutionnel à communiquer la perception de la menace. Légitime en tant que voix de partie concernée, problématique en tant qu'unique voix de la société civile aux côtés de la police.

#### Source contraire manquante

Communauté palestinienne de Suisse, organisation de défense des droits civiques.

### Source 2 : Police cantonale de Berne / Direction de la sécurité

#### Horodatage

02:57–03:47

#### Déclaration

« Le rassemblement s'est fondamentalement déroulé de manière pacifique. [...] Ce n'est que lorsque le cortège a été stoppé sur la place fédérale que l'ambiance a basculé. »

**(a) Financement** : Étatique. Conflit d'intérêts : Autorité étatique justifiant sa propre intervention.

**(b) Mandat** : Non compatible avec une évaluation neutre de sa propre action.

**(c) Conflit d'intérêts structurel** : La police a un intérêt institutionnel à présenter sa propre intervention comme proportionnée.

#### Source contraire manquante

Observateurs indépendants de l'intervention policière, juristes.

Vérification des rumeurs :

Rumeur 1 :

Horodatage : 01:19

Affirmation : « Des groupements d'extrême gauche ont semé le chaos jusque dans la nuit dans le centre-ville de Berne. »

Marqueur verbal : Aucun explicite — mais « groupements d'extrême gauche » est une catégorisation sans indication de source dans le texte de présentation.

Source primaire disponible : Non pour la catégorisation « extrême gauche » dans le texte de présentation — point de pénalité (+1)

Rumeur 2 :



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Horodatage : 05:29

Affirmation : « Dès la mobilisation, des groupements anonymes ont eu recours en partie à des symboles glorifiant la violence, comme le triangle rouge, tel que le Hamas l'utilise. »

Marqueur verbal : « en partie », « groupements anonymes »

Source primaire disponible : Non — aucune source primaire (capture d'écran, document) montrée — point de pénalité (+1)

*Résumé : La sélection des sources est structurellement unilatérale : la police, l'association de police et la communauté juive s'expriment, tandis que les manifestants, les organisateurs et la société civile critique sont absents. Deux affirmations sans source primaire augmentent le score de 2 points de pénalité.*



### 3. RÉPARTITION DU TEMPS

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Temps de parole estimé (thème principal Berne, env. 00:00–08:24) :

- Présentateur/narrateur (cadrage) : env. 2:30 min. (30 %)
- Police/Direction de la sécurité : env. 1:00 min. (12 %)
- Daniel Glaus (SRF interne, perspective sécuritaire) : env. 1:00 min. (12 %)
- Max Hoffmann (association de police) : env. 1:30 min. (18 %)
- Représentant de la FSCI (communauté juive) : env. 0:30 min. (6 %)
- Propriétaire de restaurant (lésé) : env. 0:20 min. (4 %)
- Passant : env. 0:15 min. (3 %)
- Manifestants/organiseurs : 0 min. (0 %)
- Partis de gauche/droits civiques : 0 min. (0 %)

Émission complète () :

- Thème Berne : env. 8:24 min. (35 %)
- Gaza/Proche-Orient : env. 2:00 min. (8 %)
- Ukraine : env. 5:30 min. (23 %)
- Italie : env. 2:30 min. (10 %)
- Spotify/Podcast : env. 2:00 min. (8 %)
- Sport/Keaton/Divers : env. 3:30 min. (15 %)

*Résumé : Dans le thème principal Berne, 100 % du temps de parole revient à la police, aux autorités de sécurité, à l'association de police et aux personnes lésées — pas une seule seconde n'est accordée aux manifestants ou à leurs revendications politiques. Cette asymétrie est structurelle et ne s'explique pas par le seul sujet traité.*



#### 4. OMISSIONS (Selective Omission)

8/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Omission 1 :

###### Contexte

Les revendications politiques des manifestants (cessez-le-feu à Gaza, fin des opérations militaires israéliennes) ne sont à aucun moment présentées.

Pertinent à : 01:15–01:31 (introduction du thème bernois)

###### Effet

La manifestation apparaît comme un événement de violence gratuite sans contenu politique — ce qui est encore renforcé par la citation du passant (« Ça n'a rien à voir avec Gaza et la Palestine. C'est sûr. Il s'agit juste de casser des trucs. »). Le contexte politique est activement occulté.

##### Omission 2 :

###### Contexte

Aucune voix des organisateurs du rassemblement ni des participants pacifiques. La majorité des 536 personnes entendues n'était apparemment pas violente (elles ont été « entendues et renvoyées », non arrêtées), mais cette distinction est absente.

Pertinent à : 04:16–04:26 (chiffres de la police)

###### Effet

L'ensemble de la manifestation est assimilé aux auteurs de violences ; la majorité des participants pacifiques est rendue invisible.

##### Omission 3 :

###### Contexte

Aucune mention du droit de manifester en tant que droit constitutionnel (art. 22 Cst.), aucune mise en contexte permettant de déterminer si la stratégie policière (laisser défiler la manifestation, puis la stopper) était juridiquement correcte.

Pertinent à : 02:57–03:15 (stratégie policière)

###### Effet

La stratégie policière est présentée sans esprit critique comme étant correcte ; la question de savoir si l'arrêt du cortège sur la place fédérale a contribué à l'escalade n'est pas posée.

*Résumé : L'émission omet systématiquement toutes les perspectives qui relativiseraient l'image d'un pur événement de violence — revendications politiques, majorité pacifique, droit de manifester et mise en contexte critique de la stratégie policière sont totalement absents.*

#### Voix manquantes

- Organisateurs du rassemblement : Auraient présenté la prise de distance vis-à-vis de la violence et les revendications politiques de la majorité des participants
- Conseillère nationale PS/représentant des Verts : Auraient éclairé la tension entre droit de manifester et condamnation de la violence depuis une perspective de gauche
- Professeur/e de droit constitutionnel : Aurait mis en contexte les limites du droit de manifester et les obligations de protection de l'État
- Manifestant/e pacifique : Aurait montré que la majorité des participants n'était pas violente



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

- Chercheur/e indépendant/e en extrémisme (université) : Aurait validé ou relativisé scientifiquement l'analyse de Daniel Glaus
- Communauté palestinienne de Suisse : Aurait permis de contextualiser politiquement la manifestation et de prendre ses distances vis-à-vis de la violence
- Amnesty International Suisse : Aurait mis en contexte l'intervention policière et la proportionnalité
- Conseil municipal de Berne (gauche) : Aurait apporté la perspective communale sur le droit de manifester et la sécurité



## 5. MANIPULATION DES CHIFFRES

4/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Les chiffres complets comprennent : valeur absolue, proportion (%) et tendance

### Constat 1 :

**Horodatage** 03:20–03:32

Chiffre : « 18 policiers ont subi entre autres des plaies ou des traumatismes acoustiques. Neuf véhicules de police et 77 véhicules. 51 bâtiments sont endommagés. Au total, les vandales auraient causé des dommages se chiffrant en millions. »

Dimensions : (a) Valeur absolue ✓ — (b) Proportion X — (c) Tendance X

#### Contexte manquant

Combien de personnes ont participé à la manifestation ? (Proportion de violents vs. pacifiques). Comment les dommages se comparent-ils à d'autres manifestations ? Combien des 536 personnes entendues ont effectivement été dénoncées ?

#### Effet

Les chiffres absolus (18 blessés, 51 bâtiments, dommages en millions) suscitent une indignation maximale sans mise en proportion. Le nombre total de manifestants est absent, ce qui rend impossible l'estimation de la proportion de violents.

### Constat 2 :

**Horodatage** 04:16–04:21

Chiffre : « 536 personnes ont été entendues dans des locaux de police et renvoyées. »

Dimensions : (a) Valeur absolue ✓ — (b) Proportion X — (c) Tendance X

#### Contexte manquant

Combien d'entre elles ont effectivement été dénoncées ? Combien étaient pacifiques ? Le chiffre de 536 est mentionné dans le même souffle que des dénonciations pour dommages à la propriété, lésions corporelles et incendie volontaire, sans distinction.

#### Effet

Suggère que les 536 personnes sont toutes des auteurs potentiels.

*Résumé : Les chiffres sont présentés exclusivement comme valeurs absolues, sans mise en proportion (part des violents parmi l'ensemble des participants) ni comparaison de tendance. Cela renforce l'impression de violence et de chaos maximaux.*



## 6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Association 1 :

Horodatage	05:29–05:35
Citation	« Dès la mobilisation, des groupements anonymes ont eu recours en partie à des symboles glorifiant la violence, comme le triangle rouge, tel que le Hamas l'utilise. »
	Technique : L'ensemble de la manifestation pro-Palestine est associé au Hamas par l'utilisation d'un symbole du Hamas par des « groupements anonymes ». L'association fonctionne ainsi : appel à la mobilisation → symbole Hamas → Hamas → organisation terroriste.
Effet	Tous les manifestants sont implicitement rapprochés d'une organisation classée comme terroriste, alors que seuls des « groupements anonymes » ont utilisé le symbole.

### Association 2 :

Horodatage	05:52–06:03
Citation	« Au cœur de cela se trouvent manifestement des groupements d'extrême gauche prêts à la violence, qui se coordonnent avec des groupes pro-Palestine radicaux et qui cherchent ensemble à provoquer une escalade à chaque fois. »
	Technique : La coordination entre groupes d'extrême gauche et groupes pro-Palestine est présentée comme un fait (« manifestement »), sans preuves. Tous les groupes pro-Palestine sont ainsi associés à l'extrémisme de gauche.
Effet	L'engagement pro-Palestine est généralement cadré comme extrémiste.

Chaîne d'association : Manifestation pro-Palestine → symbole Hamas → Hamas → terrorisme → extrémisme de gauche → violence

Vérification des sources pour les personnes cadrées comme « d'extrême gauche » :

- Travaillent avec des sources primaires vérifiables : NON (aucune source primaire pour la « coordination » montrée)
- Affirmations centrales falsifiables : PARTIELLEMENT (la violence est documentée ; la « coordination » n'est pas attestée)
- Matrice de risque : Les manifestants risquent des poursuites pénales — la crédibilité accrue pour la propension à la violence n'est pas automatiquement transférable à tous les participants
- Tonalité de l'émission : Émotionnelle-apocalyptique (« point bas d'une évolution »)
- CATÉGORIE DE RÉSULTAT : B — Cas limite : la violence est documentée, mais la catégorisation de tous les participants comme « d'extrême gauche » n'est pas attestée

Résumé : L'émission construit une chaîne d'association allant de l'engagement pro-Palestine via la symbolique Hamas à l'extrémisme de gauche, sans étayer ces liens par des sources primaires. La catégorisation comme « extrême gauche » est présentée comme un fait, alors qu'il s'agit d'une classification politique.



## 7. TIMING

5/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 :

Position : 00:15–00:25 (teaser, tout au début)

Contenu : « Bilan effrayant. Lors du rassemblement pro-Palestine à Berne, 18 policières et policiers ont été blessés, des dizaines de bâtiments endommagés. »

#### Effet de timing

Le mot « effrayant » dans la toute première phrase de l'émission fixe le cadre émotionnel pour tous les reportages suivants. Le téléspectateur est conditionné émotionnellement avant toute contextualisation.

### Constat 2 :

Position : 01:15–01:31 (entrée du reportage principal)

Contenu : « Cela n'avait hier à Berne que peu ou rien à voir avec une manifestation pour la paix en faveur des Palestiniennes et des Palestiniens. Des groupements d'extrême gauche ont semé le chaos jusque dans la nuit. »

#### Effet de timing

La catégorisation « extrême gauche » et le découplage de la revendication politique interviennent dans la première phrase du reportage principal — avant qu'aucun contexte ne soit fourni. Cela fixe l'autorité interprétative avant que le téléspectateur puisse procéder à sa propre mise en contexte.

### Constat 3 :

Position : 04:55–05:12 (conclusion du reportage bernois)

Contenu : « Personne ne veut plus voir de telles images d'escalade jusque dans la nuit. Ce n'était pas le premier rassemblement pro-Palestine lors duquel des violences ont également éclaté. Mais jamais au cours des derniers mois elles n'avaient été aussi intenses que le soir d'hier à Berne. »

#### Effet de timing

La conclusion du reportage renforce encore les narratifs d'escalade et ancre le message « pires violences jamais vues » comme dernière impression avant la transition vers le sujet suivant.

*Résumé : L'émission fixe le cadre émotionnel et politique (« effrayant », « extrême gauche ») dès les premières secondes et clôt le reportage par une montée en escalade — technique classique en sandwich pour maximiser l'impression.*



## 8. INDIGNATION SÉLECTIVE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

### Constat 1 :

**Horodatage** 00:15

Événement déclencheur : Violences lors d'une manifestation pro-Palestine à Berne avec 18 policiers blessés et des dommages en millions.

Réaction : « Bilan effrayant » — terme d'évaluation émotionnel dans le teaser.

### Comparaison

Dans le reportage sur Gaza (08:31–10:27), les frappes aériennes russes sur les infrastructures civiles ukrainiennes avec « plus de 4000 frappes aériennes russes » et « des centaines de milliers de personnes sans électricité ni eau » sont rapportées de manière factuelle et neutre — aucun terme d'évaluation émotionnel dans le teaser ou l'introduction.

Asymétrie : « Effrayant » pour 18 policiers blessés à Berne ; langage neutre pour des centaines de milliers de civils sans électricité en Ukraine. L'asymétrie est démontrable : même format d'émission, cadrage émotionnel différent.

Degré d'indignation : 3/5

Sélectivité : 3/5

### Constat 2 :

**Horodatage** 02:37–02:52

Événement déclencheur : Le propriétaire du restaurant décrit les dommages subis.

Réaction : Citation longue en voix directe avec contenu émotionnel (« Je suis en colère. Je suis vraiment en colère. ») — temps d'antenne complet pour l'expression de l'indignation.

### Comparaison

Dans le reportage sur l'Ukraine (11:51–14:06), le vétéran de guerre Ruslan décrit la perte de son avant-bras de manière factuelle ; aucun renforcement émotionnel comparable par le cadrage.

Asymétrie : Le restaurateur bernois bénéficie d'un cadre d'indignation émotionnel ; le vétéran de guerre ukrainien est traité de manière factuelle et documentaire. Sujets différents, mais l'asymétrie dans le renforcement émotionnel est frappante.

Degré d'indignation : 2/5

Sélectivité : 2/5

*Résumé : L'émission utilise des termes d'évaluation émotionnels (« effrayant ») de manière sélective pour le thème bernois, tandis que des événements comparablement graves ou plus graves (Ukraine, Gaza) sont cadrés de manière factuelle et neutre. L'asymétrie est démontrable et renforce l'impact émotionnel du reportage bernois.*



## 9. EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — image globale)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

**Horodatage** 01:15–08:24 (ensemble du reportage bernois)

Perspective/fait manquant : Le nombre total de participants à la manifestation est totalement absent. Sans ce chiffre, il est impossible d'estimer quelle proportion était violente.

Pertinence : Si 5000 personnes ont manifesté et 200 étaient violentes, l'image est différente que si 500 ont manifesté et 200 étaient violentes.

Impact : L'émission suggère que l'ensemble de la manifestation était un événement de violence, alors que la police elle-même dit que le début s'est déroulé « fondamentalement de manière pacifique ».

### Constat 2 :

**Horodatage** 05:17–06:19 (analyse de Glaus)

Perspective/fait manquant : L'analyse de Daniel Glaus (« des groupements d'extrême gauche prêts à la violence se coordonnent avec des groupes pro-Palestine radicaux ») n'est ni validée ni relativisée par une contre-voix ou une source indépendante.

Pertinence : Une classification politique aussi étendue (coordination entre extrémisme de gauche et mouvement pro-Palestine) nécessite une base scientifique.

Impact : Une opinion rédactionnelle est présentée comme un savoir d'expert, sans possibilité de vérification ou de contradiction.

### Constat 3 :

**Horodatage** 04:49–04:55

Perspective/fait manquant : « Une prochaine manifestation pro-Palestine à Berne est annoncée pour le 15 novembre, une demande a été déposée auprès de la ville. » — Aucune indication sur le fait que les organisateurs de cette manifestation sont les mêmes que la veille, s'ils prennent leurs distances vis-à-vis de la violence, ou quelles revendications politiques ils formulent.

Pertinence : L'annonce de la prochaine manifestation sans contexte suggère une continuation de la violence.

Impact : Crée un narratif de menace pour les futures manifestations.

*Résumé : L'émission omet systématiquement toutes les informations qui relativiseraient l'image d'un pur événement de violence — nombre total de participants, contre-voix à la classification extrémiste et contexte de la prochaine manifestation sont totalement absents.*

Les violences bernoises du 18 octobre 2025 se sont produites dans le contexte de la guerre à Gaza, en cours depuis octobre 2023, qui donne régulièrement lieu à des manifestations en Suisse. La question de savoir jusqu'où s'étend le droit de manifester et où se situe la limite avec la violence punissable est politiquement très controversée. Les partis de gauche et les organisations de défense des droits civiques soulignent le droit à la protestation politique ; les partis de droite et les autorités de sécurité réclament des mesures plus sévères contre les violences. Le terme « extrême gauche » est politiquement chargé et défini différemment par les différents acteurs.



#### Part des perspectives couvertes

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).

**[A] Police/autorités de sécurité** : Comment l'intervention a-t-elle été planifiée et conduite ?

**[B] Commerçants lésés** : Quels dommages concrets ont été causés ?

**[C] Manifestants pacifiques** : Quelles étaient les revendications politiques de la majorité ?

**[D] Organismes du rassemblement** : Comment prennent-ils leurs distances vis-à-vis de la violence ?

**[E] Perspective juridique** : Où se situent les limites du droit de manifester ?

**[F] Partis de gauche/progressistes (PS, Les Verts)** : Comment évaluent-ils les violences vs. le droit de manifester ?

**[G] Communauté palestinienne en Suisse** : Quelles sont les revendications politiques ?

**[H] Chercheurs en extrémisme (indépendants, académiques)** : Comment classer la scène ?

**[I] Communauté juive** : Comment vivent-ils la situation ?

**[J] Organisations de défense des droits civiques (p. ex. Amnesty)** : Comment évaluent-elles l'intervention policière et le droit de manifester ?

#### **[A] TRAITÉ**

Horodatage : 02:57–03:47 — Citation : « Le rassemblement s'est fondamentalement déroulé de manière pacifique. Le départ du cortège s'est également déroulé de manière pacifique. Ce n'est que lorsque le cortège a été stoppé sur la place fédérale que l'ambiance a basculé. » — Évaluation : Perspective policière présentée en détail, y compris l'autojustification de l'intervention.

#### **[B] TRAITÉ**

Horodatage : 02:37–02:52 — Citation : « Je suis en colère. Je suis vraiment en colère. On en a assez. [...] Le restaurant est vide. On ne peut pas ouvrir. » — Évaluation : Le restaurateur lésé s'exprime, contribution émotionnelle.

#### **[C] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Pas un seul manifestant pacifique ne s'exprime ; les revendications politiques de la majorité des participants ne sont pas présentées.

#### **[D] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune voix des organisateurs du rassemblement ; aucune prise de distance vis-à-vis de la violence par les organisateurs n'est présentée.

#### **[E] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune mise en contexte juridique ou constitutionnelle du droit de manifester.

#### **[F] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune prise de position du PS, des Verts ou d'autres partis de gauche, bien que le sujet touche directement leur électorat principal.

#### **[G] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La communauté palestinienne en Suisse n'a pas voix au chapitre ; les revendications politiques des manifestants ne sont pas présentées.

#### **[H] ESQUISSE**



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**

Horodatage : 05:17–06:19 — Citation : « Au cœur de cela se trouvent manifestement des groupements d'extrême gauche prêts à la violence, qui se coordonnent avec des groupes pro-Palestine radicaux. » — Évaluation : Le rédacteur interne SRF Daniel Glaus assume la classification extrémiste, mais n'est pas un chercheur académique indépendant.

**[I] TRAITÉ**

Horodatage : 03:52–04:15 — Citation : « Lorsque certains slogans sont scandés, lorsqu'on appelle à la violence, un samedi où des personnes juives se trouvent également à la synagogue, cela engendre de l'inquiétude, de la peur. » — Évaluation : Le représentant de la FSCI s'exprime.

**[J] OMIS**

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune organisation de défense des droits civiques, aucun représentant d'Amnesty, aucune mise en contexte critique de l'intervention policière.

**Score d'exhaustivité : 3/10**

---

**Justification** : Sur dix perspectives pertinentes, seules trois sont traitées complètement (police, personnes lésées, communauté juive), une est esquissée (classification extrémiste par un rédacteur interne). Six perspectives centrales sont totalement absentes : manifestants pacifiques, organisateurs, juristes, partis de gauche, communauté palestinienne et organisations de défense des droits civiques. Il en résulte une image structurellement unilatérale des événements.



## Faits mous — 6 techniques qualitatives

### 10. FRAMING (cadrage)

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

#### Constat 1 :

Horodatage	01:15–01:26
Citation	« Cela n'avait hier à Berne que peu ou rien à voir avec une manifestation pour la paix en faveur des Palestiniennes et des Palestiniens. Des groupements d'extrême gauche ont semé le chaos jusque dans la nuit dans le centre-ville de Berne. »
Manipulation	La première phrase du reportage principal sépare activement la revendication politique (Palestine) des événements et la remplace par le cadre « violence d'extrême gauche ». Le mot « semé le chaos » est un verbe fortement émotionnalisé.
Pourquoi c'est problématique	Ce cadrage dépolitise complètement la manifestation et en fait un pur problème de sécurité. Les téléspectateurs sont empêchés de saisir la dimension politique.

#### Constat 2 :

Horodatage	02:01–02:14
Citation	« Ça n'a rien à voir avec Gaza et la Palestine. C'est sûr. Il s'agit juste de casser des trucs. »
Manipulation	Un passant anonyme confirme le cadrage du présentateur — la manifestation n'aurait rien à voir avec la revendication politique. Cette affirmation est laissée sans commentaire et sans contre-voix.
Pourquoi c'est problématique	Un passant sans expertise reconnaissable ni connaissance de l'organisation de la manifestation est utilisé pour confirmer le cadrage rédactionnel. L'affirmation « C'est sûr » est une expression d'opinion, non un fait.

#### Constat 3 :

Horodatage	04:33–04:49
Citation	« Nous continuerons à mener le débat politique à Berne, dans la capitale de la Suisse, à la télévision, dans les médias, mais bien sûr aussi dans la rue. Cela fait partie d'une démocratie vivante [...] Mais celle-ci doit être remplie de contenu et non être vide de contenu et ne s'occuper que de violence. »
Manipulation	Le directeur de la sécurité cadre la manifestation de la veille comme « vide de contenu » — une évaluation politique qui reste sans contradiction.
Pourquoi c'est problématique	Une autorité étatique évalue le contenu politique d'une manifestation — il s'agit d'un dépassement de limites qui aurait dû être questionné journalistiquement.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*Résumé : Le cadre dominant de l'émission est « violence d'extrême gauche sans contenu politique » — ce cadre est posé dans la première phrase, confirmé par des passants, renforcé par les autorités et cimenté par l'absence totale de contre-voix politiques.*



## 11. CHOIX DES MOTS ET TERMES

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

Horodatage	01:19
Citation	« Des groupements d'extrême gauche ont semé le chaos jusque dans la nuit dans le centre-ville de Berne. »
Manipulation	« Semé le chaos » est un verbe fortement émotionnalisé avec des connotations animales (rage, perte de contrôle, irrationalité). « Groupements d'extrême gauche » est une classification politique présentée comme un fait.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Des parties des manifestants ont commis des dommages matériels et agressé des policiers. » Le verbe utilisé « semer le chaos » déshumanise les auteurs et transfère cette connotation à l'ensemble des manifestants.

### Constat 2 :

Horodatage	05:35–05:41
Citation	« En ce sens, la manifestation d'hier était le point bas d'une évolution que l'on pouvait observer depuis des mois. »
Manipulation	« Point bas » est une évaluation normative présentée comme une affirmation factuelle par un rédacteur interne SRF. Le terme implique une dégradation continue et une escalade de la menace.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Les violences d'hier étaient les plus graves de cette série de manifestations. » « Point bas » est une évaluation journalistique, non une description.

### Constat 3 :

Horodatage	03:27–03:32
Citation	« Au total, les vandales auraient causé des dommages se chiffrant en millions. »
Manipulation	« Vandales » est un terme fortement dépréciatif avec des connotations historiques (barbarie, frénésie destructrice sans but). Le mot « auraient » montre que les dommages en millions ne sont pas encore confirmés — pourtant il est associé au terme émotionnel « vandales ».
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Les auteurs auraient causé des dommages se chiffrant en millions. » « Vandales » est une caractérisation, non une description neutre.

*Résumé : L'émission utilise de manière constante des termes émotionnalisés et politiquement chargés (« semé le chaos », « point bas », « vandales ») pour le thème bernois, tandis que d'autres sujets (Ukraine, Gaza) sont traités dans un langage factuel — une asymétrie cohérente dans le choix des mots.*



## 12. COMPORTEMENT DU PRÉSENTATEUR

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

**Horodatage** 06:25–06:31

Événement déclencheur : Le présentateur se connecte avec Max Hoffmann (association de police) pour une interview en direct.

**Citation (présentateur)** « *Max Hoffmann, bonsoir. Comment évaluez-vous les événements d'hier à Berne ?* »

**Comparaison** Il n'existe pas d'interview analogue avec un représentant des manifestants, des organisateurs ou d'une organisation de défense des droits civiques. La question ouverte « Comment évaluez-vous ? » donne à l'interviewé un espace maximal pour sa représentation d'intérêts.

Asymétrie : Démonstrable — seul le côté de l'association de police bénéficie d'une interview en direct ; aucune possibilité comparable pour l'autre côté.

### Constat 2 :

**Horodatage** 07:44–08:16

Événement déclencheur : Max Hoffmann réclame des peines « très sévères » et critique le niveau des peines dans le CP.

**Citation (présentateur)** « *Max Hoffmann, merci beaucoup pour votre attention.* »

**Comparaison** La demande de durcissement des peines — une déclaration politiquement pertinente — n'est pas approfondie ni questionnée. Pour un représentant des manifestants, on s'attendrait à ce que des questions critiques soient posées.

Asymétrie : Aucune question critique sur une demande politiquement pertinente (durcissement des peines) ; la déclaration reste sans commentaire.

### Constat 3 :

**Horodatage** 07:31–07:35

Événement déclencheur : Hoffmann dit « Nous avons maintenant 18 policières et policiers qui ont été blessés, et c'est une histoire très triste. »

**Citation (présentateur)** [*Aucune réaction, question de suivi directe sur les revendications*]

**Comparaison** Le cadrage émotionnel (« histoire très triste ») n'est pas mis en contexte ni relativisé. Dans le reportage sur Gaza (des centaines de milliers sans électricité), le présentateur n'utilise pas de langage émotionnel comparable.

Asymétrie : Renforcement émotionnel par non-contradiction vis-à-vis de l'association de police ; distance factuelle sur d'autres sujets.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*Résumé : Le comportement du présentateur est asymétrique : l'association de police bénéficie d'une interview en direct non critique avec des questions ouvertes et sans questions de suivi sur des demandes politiquement pertinentes, tandis qu'aucune plateforme comparable n'existe pour l'autre côté.*



### 13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

#### Asymétrie 1 :

À Max Hoffmann (association de police), 06

31 : « Comment évaluez-vous les événements d'hier à Berne ? » — **\*\*douce/ouverte\*\***

À [aucune contre-voix disponible]

— **\*\*non posée\*\***

#### Comparaison

La seule question d'interview dans le thème bernois est une invitation ouverte à se positionner. Il n'y a aucune question critique de suivi (« La police aurait-elle pu empêcher l'escalade ? », « La demande de durcissement des peines est-elle proportionnée ? »). Comme aucune contre-voix n'est interviewée, l'asymétrie est structurelle : un seul côté est interrogé, et avec des questions douces.

#### Asymétrie 2 :

À Max Hoffmann, 07

37 : « Quelles sont vos revendications en tant qu'association ? » — **\*\*invitante/douce\*\***

#### Comparaison

Cette question invite explicitement à la représentation d'intérêts. Une question analogue aux organisateurs de la manifestation (« Quelles sont vos revendications ? ») ou aux juristes (« La demande de durcissement des peines est-elle juridiquement fondée ? ») n'est pas posée.

Asymétrie : L'association de police bénéficie d'une plateforme pour ses revendications ; aucune plateforme comparable pour les autres acteurs.

*Résumé : L'asymétrie des questions est structurelle : seule l'association de police est interviewée, et exclusivement avec des questions douces et invitantes. Les questions critiques de suivi sont totalement absentes ; aucune autre partie ne bénéficie de temps d'interview.*



## 14. FAUSSE BALANCE

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 :

**Horodatage** 04:33–04:49

Construction : Le directeur de la sécurité dit : « Nous continuerons [...] à mener le débat politique [...] dans la rue. Cela fait partie d'une démocratie vivante [...] Mais celle-ci doit être remplie de contenu. »

### Analyse

Cette déclaration crée une balance apparente (le droit de manifester est reconnu), tout en dévalorisant simultanément la manifestation de la veille comme « vide de contenu ». La balance est fautive, car l'autre côté (les manifestants) n'a pas voix au chapitre pour présenter le « contenu » de leur manifestation.

*Résumé : La fausse balance est moins le problème dans cette émission que l'absence totale de balance. Le seul endroit où une balance apparente est construite (le directeur de la sécurité reconnaît le droit de manifester) est lui-même un instrument de cadrage.*



## 15. AGENDA-SETTING

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

Élément d'agenda fixé : L'extrémisme de gauche est le problème de sécurité central de la Suisse dans le contexte des manifestations pro-Palestine.

#### Horodatage

05:17–06:19 — Preuve : « C'était une escalade annoncée. [...] Au cœur de cela se trouvent manifestement des groupements d'extrême gauche prêts à la violence, qui se coordonnent avec des groupes pro-Palestine radicaux. »

Agenda alternatif : La question de la manière dont la Suisse gère la guerre à Gaza et ses répercussions sociales ; le droit de manifester comme valeur constitutionnelle ; la question de la proportionnalité de l'intervention policière ; les revendications politiques de la communauté palestinienne.

### Constat 2 :

Élément d'agenda fixé : La prochaine manifestation pro-Palestine du 15 novembre est une menace potentielle.

#### Horodatage

04:49–05:00 — Preuve : « Une prochaine manifestation pro-Palestine à Berne est prévue pour le 15 novembre. Elle a été annoncée, une demande a été déposée auprès de la ville. Personne ne veut plus voir de telles images d'escalade jusque dans la nuit. »

Agenda alternatif : La prochaine manifestation pourrait aussi être cadrée comme une occasion d'expression politique pacifique ; les organisateurs pourraient être interrogés sur les mesures de prévention de la violence.

*Résumé : L'émission fixe l'agenda « extrémisme de gauche comme menace sécuritaire » et le relie aux manifestations pro-Palestine comme problème permanent — les agendas alternatifs (droit de manifester, revendications politiques, proportionnalité) sont totalement occultés.*



## CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

### Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1–9) : 6.2 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10–15) : 5.8 / 10

### Techniques dominantes

- 1. Omissions / Selective Omission (score 8)** : L'émission omet systématiquement toutes les perspectives qui relativiseraient l'image d'un pur événement de violence — revendications politiques des manifestants, majorité pacifique, droit de manifester et mise en contexte critique de la stratégie policière sont totalement absents. C'est la technique la plus efficace, car elle reste invisible : le téléspectateur ne voit pas ce qui manque.
- 2. Framing (score 7)** : Le cadre « violence d'extrême gauche sans contenu politique » est posé dans la première phrase et maintenu de manière cohérente tout au long des contributions. Pas une seule contribution ne sort de ce cadre ; la manifestation est complètement dépolitisée et réduite à un pur problème de sécurité.
- 3. Sélection des experts / des sources (score 7 chacun)** : Seules des perspectives sécuritaires s'expriment (police, association de police, rédacteur interne SRF) ; aucun académicien indépendant, aucun juriste, aucune organisation de défense des droits civiques. La sélection des sources détermine structurellement l'image des événements.

### Messages clés de l'émission

**MESSAGE 1 (CONTENU)** : « La manifestation pro-Palestine à Berne n'était pas un événement politique, mais une action de violence d'extrême gauche sans contenu légitime. »

**Technique** : Framing (première phrase), omissions (revendications politiques), choix des mots (« semé le chaos », « vide de contenu ») — preuves : 01:15, 04:44

**MESSAGE 2 (PERSONNEL)** : « La police a fait un travail remarquable et mérite un soutien juridique plus ferme contre les auteurs de violences. »

**Technique** : Interview non critique avec l'association de police, absence de questions de suivi, renforcement émotionnel — preuves : 06:25, 08:16

**MESSAGE 3 (SOCIÉTAL)** : « L'extrémisme de gauche et le mouvement pro-Palestine constituent une menace croissante et coordonnée pour la sécurité publique en Suisse. »

**Technique** : Culpabilité par association, agenda-setting, timing (narratif d'escalade) — preuves : 05:52, 04:55

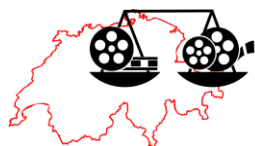
**Justification** : Avec un score global de 6.1/10, l'émission se situe à la limite entre « unilatéralité claire » et « déséquilibre systématique ». La couverture des violences bernoises viole l'art. 4 LRTV dans plusieurs dimensions : la pluralité des opinions n'est pas garantie (seules des perspectives sécuritaires), le choix des interlocuteurs est unilatéral (aucun représentant des manifestants), et la représentation adéquate des faits est compromise par l'omission systématique des contextes politiques. Les autres sujets de l'émission (Ukraine, Gaza, Italie, sujets légers) sont nettement plus équilibrés, ce qui atténue le score global.

### CONCLUSION

L'édition principale du SRF Tagesschau rend compte des violences bernoises du 18 octobre 2025 d'une manière qui viole l'art. 4 LRTV sur plusieurs points. L'émission présente exclusivement des perspectives policières et sécuritaires, sans donner la parole à un seul manifestant, à leurs organisateurs ou à la société civile critique. La revendication politique de la manifestation (guerre à Gaza, droits palestiniens) est activement découplée dans la première phrase et remplacée par le cadre « violence d'extrême gauche », renforcé émotionnellement par un choix de mots cohérent (« semé le chaos », « point bas », « vandales ») et une indignation sélective (« effrayant »). La classification comme « extrême gauche » et la prétendue coordination avec des « groupes pro-Palestine radicaux » sont présentées comme des faits, sans preuves primaires et sans contre-voix. Pour une contestation recevable en justice selon l'art. 4 LRTV, il convient de mentionner en particulier l'absence totale de voix des manifestants, le fait de laisser sans commentaire la demande politique de durcissement des peines par l'association de police et l'absence du nombre total de participants comme violations concrètes du principe de représentation adéquate des faits et de pluralité des opinions.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato



## ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

### Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Classification
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	••••
2	SÉLECTION DES SOURCES	7	••••
3	RÉPARTITION DU TEMPS	6	•••
4	OMISSIONS (Selective Omission)	8	••••
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	4	••
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	6	•••
7	TIMING	5	•••
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	6	•••
9	EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — image globale)	7	••••
10	FRAMING (cadrage)	7	••••
11	CHOIX DES MOTS ET TERMES	7	••••
12	COMPORTEMENT DU PRÉSENTATEUR	5	•••
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	6	•••
14	FAUSSE BALANCE	3	••
15	AGENDA-SETTING	7	••••

#### SCORE FAITS DURS (1-8)

**6.2/10**

*Écart grave par rapport au principe d'équilibre. Degré d'écart élevé*

#### SCORE FAITS MOUS (9-14)

**5.8/10**

*Déséquilibre considérable*

#### SCORE GLOBAL

**6.0/10**

*Déséquilibre considérable*

*Moyenne des faits durs et des faits mous*



## LÉGENDE — Signification des scores

### Scores individuels par critère (0–10)

<b>0</b>	<b>Aucun constat</b>	Aucune anomalie pertinente constatée.
<b>1–2</b>	<b>Constat faible</b>	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
<b>3–4</b>	<b>Constat léger à modéré</b>	Tendance reconnaissable ; pertinence de l'impact faible à modérée.
<b>5</b>	<b>Constat modéré avec pertinence d'impact</b>	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
<b>6</b>	<b>Constat considérable (seuil)</b>	Les scores à partir de 6 sont signalés comme « constats considérables ».
<b>7</b>	<b>Constat considérable</b>	Déséquilibre clair et bien étayé avec une pertinence d'impact marquée.
<b>8–9</b>	<b>Constat grave</b>	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels étayables dans ce critère.
<b>10</b>	<b>Degré maximal</b>	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

### Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

<b>0.0 – 2.5</b>	<b>Sans anomalie</b>	Aucun schéma substantiel reconnaissable ; l'émission satisfait au principe de représentation adéquate des faits.
<b>2.6 – 4.0</b>	<b>Léger déséquilibre</b>	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
<b>4.1 – 6.0</b>	<b>Déséquilibre considérable</b>	Plusieurs constats considérables ; atteinte pertinente à la diversité des perspectives.
<b>6.1 – 8.0</b>	<b>Écart grave par rapport au principe d'équilibre. Degré d'écart élevé</b>	Schémas prononcés couvrant l'ensemble de l'émission ; haute pertinence d'impact.
<b>8.1 – 10</b>	<b>Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé</b>	Degré maximal sur presque tous les critères ; couverture systématiquement unilatérale.

### Biais partisan (-5 à +5)

<b>-5 à -3</b>	<b>Fortement désavantagé</b>	Le parti est nettement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
<b>-2 à -1</b>	<b>Légèrement désavantagé</b>	Désavantage reconnaissable, mais faible.
<b>0</b>	<b>Neutre</b>	Aucune faveur ou défaveur constatable.
<b>+1 à +2</b>	<b>Légèrement favorisé</b>	Faveur reconnaissable, mais faible.
<b>+3 à +5</b>	<b>Fortement favorisé</b>	Le parti est nettement avantagé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



## CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (art. 4 LRTV)

### Évaluation selon l'art. 4 LRTV

L'art. 4 LRTV exige : une représentation adéquate des faits et des événements, la pluralité des opinions sur les sujets controversés, un choix équilibré des interlocuteurs.

#### Violation 1 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (pluralité des opinions sur les sujets controversés)

État de fait : Le thème « manifestation pro-Palestine et violences » est politiquement très controversé (droit de manifester vs. sécurité, notion d'extrémisme de gauche, proportionnalité de l'intervention policière). L'émission présente exclusivement des perspectives policières et sécuritaires ; pas une seule voix des manifestants, des organisateurs, des partis de gauche ou des organisations de défense des droits civiques ne s'exprime.

Preuve : Horodatage 01:15–08:24 — ensemble du reportage bernois sans une seule contre-voix à la perspective sécuritaire. Citation : « Des groupements d'extrême gauche ont semé le chaos jusque dans la nuit dans le centre-ville de Berne. » (01:19) — sans contradiction, sans contre-représentation.

Évaluation : L'absence totale de contre-voix sur un sujet politiquement controversé viole le principe de pluralité des opinions selon l'art. 4 al. 2 LRTV. Le Tribunal fédéral a établi dans l'ATF 131 II 253 que sur des sujets controversés, différents points de vue doivent s'exprimer.

#### Violation 2 :

Norme : Art. 4 al. 1 LRTV (représentation adéquate des faits)

État de fait : La classification de la manifestation comme « d'extrême gauche » et la prétendue coordination entre groupes d'extrême gauche et groupes pro-Palestine sont présentées comme des faits, sans preuves primaires. Le nombre total de participants à la manifestation est absent, ce qui empêche une mise en contexte adéquate de la proportion de violence.

Preuve : Horodatage 05:52–06:03 — Citation : « Au cœur de cela se trouvent manifestement des groupements d'extrême gauche prêts à la violence, qui se coordonnent avec des groupes pro-Palestine radicaux et qui cherchent ensemble à provoquer une escalade à chaque fois. » — Aucune source primaire pour la « coordination » citée ; « manifestement » est une évaluation, non une constatation de fait.

Évaluation : La présentation d'évaluations et d'affirmations non étayées comme des faits viole le principe de représentation adéquate des faits selon l'art. 4 al. 1 LRTV. L'absence du nombre total de participants empêche une mise en contexte adéquate des événements.

#### Violation 3 :

Norme : Art. 4 al. 4 LRTV (choix équilibré des interlocuteurs)

État de fait : La seule interview en direct dans le thème principal est conduite avec le secrétaire général de l'Association des policiers suisses — un représentant d'intérêts structurellement partial de la partie lésée. Aucun représentant des manifestants, des organisateurs ou d'une instance neutre n'est interviewé.

Preuve : Horodatage 06:25–08:24 — Citation : « Max Hoffmann, bonsoir. Comment évaluez-vous les événements d'hier à Berne ? » — Seule interview ; aucune question analogue à l'autre côté.

Évaluation : Le choix exclusif d'un représentant d'intérêts d'une partie comme invité d'interview sur un sujet controversé viole le principe du choix équilibré des interlocuteurs selon l'art. 4 al. 4 LRTV.

### Évaluation globale art. 4 LRTV

La couverture des violences bernoises viole l'art. 4 LRTV dans trois dimensions : pluralité des opinions (al. 2), représentation adéquate des faits (al. 1) et choix équilibré des interlocuteurs (al. 4). Les violations ne se limitent pas à des formulations isolées, mais sont structurelles : l'ensemble de la conception du reportage — choix des interlocuteurs, cadrage, choix des mots, omission des contre-voix — donne une image cohéremment unilatérale. Les



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

autres sujets de l'émission (Ukraine, Gaza, Italie) sont nettement plus équilibrés et ne justifient pas de contestations comparables. Une plainte auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) serait fondée sur la base des constats documentés — en particulier l'absence totale de voix des manifestants et les affirmations factuelles non étayées sur la « coordination » — et aurait des chances d'aboutir.



## CHAPITRE 6 — VÉRIFICATION APPROFONDIE DES SOURCES

### 1. Rédaction spécialisée extrémisme SRF (Daniel Glaus)

**1. FINANCEMENT** : SRF — financé par les redevances (Serafe), régulé par l'État. Configuration d'intérêts : En tant que partie de l'institution qui rend compte, Glaus n'a pas de mandat externe ; ses évaluations sont des positions rédactionnelles, non une expertise indépendante.

**2. MANDAT** : Mandat journalistique (couverture de l'extrémisme). Non compatible avec une évaluation scientifique neutre ; aucune procédure académique de révision par les pairs.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Intérêt institutionnel à l'autorité interprétative sur la notion d'extrémisme ; aucun mécanisme de contrôle externe.

D1 Conflit d'intérêts : -1 (interne, aucune indépendance externe)

D2 Risque personnel : 0 (aucune conséquence reconnaissable)

D3 Compétence : +1 (spécialisation journalistique, aucun diplôme académique attesté)

D4 Cohérence : +1 (couverture cohérente)

D5 Émotion vs. données : 0 (en partie basé sur des données, en partie évaluatif)

D6 Niveau de source : -1 (source secondaire)

**TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. CONTRE-VOIX** : Aucun chercheur indépendant en extrémisme (p. ex. Prof. Dirk Baier, ZHAW ; Prof. Oliver Nachtwey, Université de Bâle) n'est cité ou introduit comme contre-voix.

*IMPORTANT : « Rédacteur spécialisé extrémisme SRF » est un titre interne, non une qualification scientifique externe. La présentation en tant qu'expert suggère une indépendance qui n'est structurellement pas donnée.*

### 2. Association des policiers suisses (Max Hoffmann)

**1. FINANCEMENT** : Financé par les membres (policiers). Configuration d'intérêts : Représente le groupe professionnel directement concerné ; structurellement non neutre.

**2. MANDAT** : Représentation explicite des intérêts des policiers. Non compatible avec une évaluation neutre des événements ou de la proportionnalité de l'intervention policière.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Intérêt institutionnel direct à la poursuite pénale maximale des auteurs et à une représentation positive de l'intervention policière ; maintien de la pertinence de l'association par sa présence publique lors de tels événements.

D1 Conflit d'intérêts : -2 (représentation directe des intérêts de la partie lésée)

D2 Risque personnel : +1 (demandes publiques avec risque de réputation)

D3 Compétence : +1 (connaissance du quotidien policier, pas d'expert juridique)

D4 Cohérence : +1 (positions cohérentes de l'association)

D5 Émotion vs. données : -1 (fortement évaluatif, peu de données)

D6 Niveau de source : 0 (source secondaire)

**TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. CONTRE-VOIX** : Aucun représentant des manifestants, aucune organisation de défense des droits civiques, aucun juriste comme contre-voix.

### 3. Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

**1. FINANCEMENT** : Financé par les membres, partiellement par des contributions publiques. Configuration d'intérêts : Représente la communauté juive — perspective légitime de partie concernée.

**2. MANDAT** : Représentation des intérêts de la communauté juive en Suisse. Compatible avec la perspective de partie concernée ; non compatible avec une évaluation globale neutre de la manifestation.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Intérêt institutionnel à la visibilité des perceptions de menace de la communauté juive ; pas de conflit d'intérêts au sens négatif, mais partialité claire en tant qu'organisation de partie concernée.

D1 Conflit d'intérêts : -1 (organisation de partie concernée, non neutre)

D2 Risque personnel : +1 (déclaration publique sur un sujet sensible)

D3 Compétence : +1 (expertise sur la communauté juive et l'antisémitisme)



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

D4 Cohérence : +1 (représentation cohérente des intérêts)  
D5 Émotion vs. données : 0 (en partie émotionnel, en partie factuel)  
D6 Niveau de source : 0 (source secondaire)

**TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. CONTRE-VOIX** : La communauté palestinienne de Suisse, en tant qu'organisation analogue de partie concernée, est totalement absente.

*IMPORTANT : La FSCI est une voix légitime de partie concernée et devrait figurer dans la couverture. Le problème n'est pas sa présence, mais l'absence totale d'une voix analogue de la communauté palestinienne.*

### Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Rédaction spécialisée extrémisme SRF (Daniel Glaus)	-1	0	+1	+1	0	-1	0	JAUNE
Association des policiers suisses (Max Hoffmann)	-2	+1	+1	+1	-1	0	0	JAUNE
Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)	-1	+1	+1	+1	0	0	+2	JAUNE

### Classification juridique et méthodologique

<b>Pas de jugement factuel</b>	Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.
<b>Pas de jugement juridique</b>	L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la conformité d'une émission concrète aux dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).
<b>Pas de preuve de causalité</b>	Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.
<b>Pas de jugement d'intention</b>	L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre considérable a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motivations ou les objectifs stratégiques.
<b>Instrument de comparaison heuristique</b>	L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, non à la mesure métrique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



## ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

### Base légale Suisse — SRG SSR

#### Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

#### Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne pas être discriminatoires, ne pas contribuer à la haine raciale, ne pas mettre en danger les mœurs publiques, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière adéquate, de sorte que le public puisse se former sa propre opinion. Les opinions et les commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : L'ensemble des émissions rédactionnelles doit exprimer de manière appropriée la diversité des événements et des opinions (principe de pluralité).

#### Obligations essentielles

1. **Adéquation factuelle** : Représentation adéquate des faits et des événements
2. **Pluralité des opinions** : Diversité des opinions sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Choix équilibré des interlocuteurs

#### Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

#### Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



## ANNEXE 2 : BASES SCIENTIFIQUES

### Bibliographie

- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

### Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

*David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266*

SVFAB — Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung | Postfach, 8021 Zürich 1 | [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) | [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch) | Rapport méthodologique mars 2026 | Convertisseur 3.4 (2026-05-20)



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

## Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement des évaluations détaillées supplémentaires, mais vous pouvez également en faire établir pour n'importe quelle émission (ce service est facturé).

Pour que notre travail soit solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

### Contact et informations complémentaires :

[www.SVFAB.ch](http://www.SVFAB.ch) | [Kontakt@SVFAB.ch](mailto:Kontakt@SVFAB.ch)

**Coordonnées bancaires** : PostFinance – POFICHBE

**IBAN** : CH32 0900 0000 1675 6251 1

**Destinataire** : SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**Vous obtenez les livres suivants auprès du SVFAB**

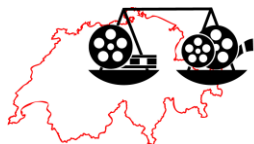
Commandes via [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) ou [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch)



**Couverture médiatique déséquilibrée** est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, suppression du contexte et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On reconnaît en outre les endroits où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie. En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**. Également disponible en **livre audio**.



L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario. Qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui seront mal coupées. Des déclarations justes qui atterriront dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui seront cadrées comme des aveux. Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone sous le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview. Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils cessent d'y participer — et commencent à le façonner. En format A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**



**Tu crois voir le monde.** En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un livre d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu apprends non seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus de souveraineté. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

**Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.**



La SRG encaisse 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6 % de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est pas adéquat, pas conforme à la séparation des pouvoirs, pas conforme aux règles du marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.